

**Comité du Bassin d'Emploi
du Sud Luberon
180 rue Philippe de Girard
84120 PERTUIS**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2020**

COMITE DU BASSIN D'EMPLOI DU SUD LUBERON
Association C.B.E.
180 rue Philippe de Girard
84120 PERTUIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels **de l'Association Comité du Bassin de l'emploi Sud Luberon** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note de l'annexe des comptes annuels concernant les événements significatifs intervenus au cours de l'exercice et les événements significatifs intervenus postérieurement à la clôture relatifs à l'épidémie de covid 19».

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans

les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Marseille le 06 mai 2021

SARL AUDIT FINANCE CLERE ET ASSOCIES
Caroline GAGNOL
Gérante



État préparatoire au Bilan Passif

État exprimé en €

		Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	
Capitaux Propres	Capital social ou individuel (1)	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)	DC		
	RESERVES			
	Réserve légale (3)	DD	91 114,98	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)	DF		
	Autres réserves	DG		
	Report à nouveau	DH		
	Résultat de l'exercice	DI	-34 221,90	5 103,97
Subventions d'investissement	DJ	3 043,13	1 558,93	
Provisions réglementées	DK			
Total des capitaux propres		DL	59 936,21	92 673,91
Autres Fonds Propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
Total des autres fonds propres		DO	0,00	0,00
Provisions	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	Total des provisions		DR	0,00
Dettes	DETTES FINANCIERES			
	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	7 163,80	
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 203,30	1 685,63
	Dettes fiscales et sociales	DY	20 600,51	22 540,34
	DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	210 143,68	89 721,86	
Produits constatés d'avance (4)	EB	52 700,00	6 400,00	
Total des dettes		EC	292 811,29	120 347,83
Ecart de conversion passif		ED		
TOTAL PASSIF		EE	352 747,50	213 021,74
Renvois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	(2) Dont Écart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

État préparatoire au Compte de résultat 1/2

État exprimé en €

				France		Exportation		Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		FA		FB		FC			
	Production vendue	Biens	FD		FE		FF			
		Services	FG	245 033,19	FH		FI	245 033,19	324 913,50	
	Montant net du chiffre d'affaires		FJ	245 033,19	FK		FL	245 033,19	324 913,50	
	Production stockée						FM			
	Production immobilisée						FN			
	Subvention d'exploitation						FO	9 350,00	20 000,00	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges (9)						FP	4 308,28	8 079,85	
	Autres produits (1) (11)						FQ			
	Total des produits d'exploitation (2)						FR	258 691,47	352 993,35	
Charges d'exploitation	Achats de marchandises						FS			
	Variation de stock						FT			
	Achats de matières et autres approvisionnements						FU			
	Variation de stock						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)						FW	102 646,87	136 005,65	
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	2 453,84	1 107,00	
	Salaires et traitements						FY	148 715,23	146 341,91	
	Charges sociales du personnel (10)						FZ	33 647,97	37 738,54	
	Dotation d'exploitation	Sur immobilisations	- Dotations aux amortissements				GA	5 821,38	6 698,71	
			- Dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC		15 000,00
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	6 801,67	2 128,40	
	Total des charges d'exploitation (4)						GF	300 086,96	345 020,21	
RESULTAT D'EXPLOITATION								GG	-41 395,49	7 973,14
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré						GI			
Produits financiers	De participations (5)						GJ			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	384,35	402,81	
	Reprises sur provisions et transfert de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers						GP	384,35	402,81	
Charges financières	Dotations aux amortissements et aux provisions						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR			
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières						GU	0,00	0,00	
RESULTAT FINANCIER								GV	384,35	402,81
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS								GW	-41 011,14	8 375,95

État préparatoire au Compte de résultat 2/2

Etat exprimé en €

		Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		-41 011,14	8 375,95	
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	HA 9 365,44	7 425,00	
	Sur opérations en capital	HB 2 173,80	954,47	
	Reprises sur provisions et transfert de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7)	HD 11 539,24	8 379,47	
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion (6bis)	HE 4 750,00	6 178,32	
	Sur opérations en capital	HF		
	Dotations aux amortissements et aux provisions (6ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7)	HH 4 750,00	6 178,32	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		HI 6 789,24	2 201,15	
PARTICIPATION DES SALARIES		HJ	5 473,13	
IMPOTS SUR LES BENEFICES		HK		
TOTAL DES PRODUITS		HL 270 615,06	361 775,63	
TOTAL DES CHARGES		HM 304 836,96	356 671,66	
RESULTAT DE L'EXERCICE		HN -34 221,90	5 103,97	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G 9 365,44	7 425,00
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	A9	
		obligatoires		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans les PME innovantes (art 217 octies)	RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD	
(7) Détails des produits et charges exceptionnels :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détails des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

Faits caractéristiques de l'exercice

Du fait de la pandémie de covid 19, l'association CBE SL a dû recourir au dispositif de chômage partiel au cours de l'exercice 2020.

Elle n'a pas eu recours à un prêt garanti par le gouvernement.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Conditions particulières d'activité pendant la période :

L'activité a été fortement perturbée avec une diminution sensible des ressources de l'association qui sont passées de 353 K€ à 259 K€ soit une baisse de 94 K€ représentant près de 27%.

En parallèle la masse salariale est restée sensiblement égale ce qui explique les pertes générées.

Les incertitudes

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Les incertitudes éventuelles portent sur les ressources de l'association.

Éléments significatifs postérieurs à la clôture

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus
Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

Au cours du premier trimestre 2021, l'association CBE SL a eu l'opportunité d'acquérir des locaux professionnels intégralement financés par emprunts. Ces locaux sont partiellement loués ce qui devrait être quasiment étale en terme de coût d'exploitation par rapport à la situation précédente (locataire).

L'association envisage de recourir au prêt garanti par l'état à hauteur de 60 K€.

Un ajustement de la masse salariale par rapport aux ressources de l'association est également à l'étude.

BILAN SYNTHÉTIQUE

ACTIF	2020	%	2019	%
Immobilisations incorporelles	2 026	0,57%	5 398	2,53%
Immobilisations corporelles	7 008	1,99%	1 804	0,85%
Immobilisations financières	2 028	0,57%	2 013	0,94%
ACTIF IMMOBILISÉ	11 062	3,14%	9 215	4,33%
Stocks				
Créances	107 656	30,52%	172 674	81,06%
Disponibilités	234 029	66,34%	31 133	14,62%
ACTIF CIRCULANT	341 685	96,86%	203 807	95,67%
Comptes de régularisation				
TOTAL ACTIF	352 748	100,00%	213 022	100,00%
PASSIF	2020		2019	
Résultat de l'exercice	-34 222	-9,70%	5 104	2,40%
autres fonds propres	94 158	26,69%	87 570	41,11%
CAPITAUX PROPRES	59 936	16,99%	92 674	43,50%
Provisions pour risques et charges		0,00%		0,00%
Emprunts et dettes financières		0,00%		0,00%
Autres dettes	29 968	8,50%	113 948	53,49%
Avances et acomptes perçus	210 144	59,57%		0,00%
DETTES	240 111	68,07%	113 948	53,49%
Comptes de régularisation	52 700	14,94%	6 400	3,00%
TOTAL PASSIF	352 748	100,00%	213 022	100,00%

IMMOBILISATIONS-AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin de l'exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	10 115			10 115
Terrains	0			0
Constructions	0			0
Installations Techniques	5 041	5 239		10 280
Installations, agencements.				0
Matériel de transport	0			0
Autres immobilisations corporelles	0			0
Immobilisations financières	2 028			2 028
Total général	17 184	5 239	0	22 423

AMORTISSEMENTS

Fonds commercial	0			0
Autres immobilisations incorporelles	4 718	3 372		8 090
Terrains	0			0
Constructions	0			0
Installations Techniques	821	1 706		2 527
Installations, agencements.	0	745		744
Matériel de transport	0			0
Autres immobilisations corporelles	0			0
Immobilisations financières	0			0
Total général	5 539	5 822	0	11 361

RELEVÉ DES PROVISIONS

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin de l'exercice
-----------	------------------------------	----------------------------	-------------------------	---------------------------------

Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Prov.dépréciation immobilisations				
Prov.dépréciation stocks et en cours				
Prov.dépréciation clients	15 000			15 000
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	15 000	0	0	15 000

TOTAL GÉNÉRAL	15 000	0	0	15 000
----------------------	---------------	----------	----------	---------------

ÉTAT DES ÉCHÉANCES ET DETTES

ÉTAT DES CRÉANCES	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
De l'actif immobilisé:			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Total actif immobilisé	0	0	0
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	82 056	82 056	
Personnel et cptes rattachés			
URSSAF et autres organismes			
État: divers			
Débiteurs divers	25 600	25 600	
total actif circulant	107 656	107 656	0
Charges constatées d'avance			
Total général	107 656	107 656	0

ÉTAT DES DETTES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS d'1 AN et 5 AU PLUS	A PLUS DE 5 ANS
Emprunts Ets Crédit à 1 an à l'origine				
Emprunts Ets Crédit à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 203	2 203		
Personnel et comptes rattachés				
URSSAF et autres organismes sociaux	20 601	20 601		
total dettes	210 144	110 144	100 000	
Produits constatés d'avance	52 700	52 700		
Total général	262 844	162 844	100 000	0

CHARGES À PAYER

Montat des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan:	Montant
--	---------

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Disponibilités, charges à payer

Autres dettes

TOTAL

6876,24

6876,24

PRODUITS À RECEVOIR

Montat des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan:	Montant
--	---------

Créances clients et comptes rattachés

Personnel

Organismes sociaux

Divers produits à recevoir

Autres créances

Disponibilités

TOTAL

0

Période: 01/01/2020 31/12/2020

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

RUBRIQUES	CHARGES	PRODUITS
-----------	---------	----------

Charges ou produits d'exploitation		52 700
charges ou produits financiers		
charges ou produits exceptionnels		

TOTAL 0 52 700

période 01/01/2020 31/12/2020

Charges à répartir

RUBRIQUES	MONTANT	TAUX Amortissement
-----------	---------	-----------------------

Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler sur plusieurs exercices		

TOTAL